

Le saule

Salix sp L.



La détermination des saules présente souvent de grandes difficultés. La plupart des espèces s'hybrident entre elles, et les hybrides peuvent à leur tour s'hybrider, soit avec l'une des espèces dont ils sont issus, soit avec d'autres hybrides.

Parmi les espèces les plus fréquentes, citons le saule blanc (*Salix alba* L.), qui peut atteindre 30 mètres, le saule cassant (*Salix fragilis* L.), qui atteint 15 mètres, le saule des vanniers (*Salix viminalis* L.) et le saule marsault (*Salix caprea* L.), plus petit et très précieux pour les insectes et en particulier les abeilles, car ses fleurs produisent du nectar très tôt dans la saison.

Les saules se plaisent dans les endroits humides, parfois même inondés, le long des rivières, au bord des lacs et des étangs. Les saules sont parmi les espèces-clé des forêts alluviales.

Par le passé, de nombreux saules étaient régulièrement taillés en têtard. Les rangées de têtards permettaient de structurer le paysage en délimitant les parcelles. Ce faisant ils protégeaient aussi du vent et des glissements de terrain lors des inondations, tout en offrant un abri à la faune. Les tailles de saules étaient jadis abondamment utilisées en vannerie pour confectionner toute sorte d'objets : paniers, nasses, mannes, claies, perches, tuteurs... Le bois de saule était apprécié des boulangers car, même s'il ne brûle pas très longtemps, il a la propriété de produire rapidement une forte chaleur. C'est la taille répétée des saules qui finit par produire la tête du têtard.

L'écorce du saule était utilisée pour combattre la fièvre et les rhumatismes avec une efficacité reconnue. Ce n'est qu'en 1829 qu'on a isolé la salicine à partir de l'écorce de saule. Elle a ensuite été améliorée par la chimie qui a synthétisé l'acide acétylsalicylique... substance commercialisée par la firme Bayer sous le nom d'aspirine !